



RÉGIE DU
SDDEA

AVIS DE FIN DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU DU ROBINET

RÉGIE DU SDDEA - COPE de la Région de Vanlay et COPE de Montigny-Les-Monts
Communes concernées : Vanlay, Turgy, Avreuil, Les Bordes
Avreuil

Le 24 juin 2024

Madame, Monsieur,

Nous vous avons informés, par communiqué diffusé le 20 juin 2024, qu'une restriction des usages de l'eau du robinet avait été demandée par les services de l'État sur les communes suivantes : Vanlay, Turgy, Avreuil et les Bordes Avreuil, en raison de l'épisode orageux du 19 juin.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés, sur différents points de votre réseau de distribution. **L'Agence Régionale de Santé, par observation des résultats de ces analyses communiqués ce jour, a levé la restriction des usages de l'eau du robinet.**

Toute personne peut donc boire l'eau du robinet sans risque sanitaire.

La Régie du SDDEA – COPE de Montigny-Les-Monts et COPE de la Région de Vanlay se tient à votre disposition pour tout complément d'information aux numéros suivants :

- Relations Usagers de la Régie du SDDEA : 03 25 83 27 10
- Mairie d'Avreuil : 03 25 70 56 64
- Mairie de Vanlay : 03 25 70 51 08
- Mairie de Turgy : 03 25 70 50 44

Le Président du COPE de la
Région de Vanlay
P. POILVE

Le Président du COPE
de Montigny-Les-Monts
D. DELANDE-TATA

Le Directeur général
de la Régie du SDDEA
M. GILLIS